MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES
Afrique de l'Est

Une publication du SER de Nairobi
Semaine du 06 novembre 2023

Régional

Joe Biden approuve la prolongation de l'*AGOA* pour les pays africains

Le Président des Etats-Unis, Joe Biden, a approuvé la prolongation de la loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (African Growth and Opportunity Act - *AGOA*) qui devait se terminer en septembre 2025 et s'est engagé à la promouvoir devant le Congrès. Créée en 2000 par le Congrès américain et relancée en 2015, l'*AGOA* offre un accès en franchise de droits de douanes au marché étatsunien pour les exportations de marchandises en provenance de 49 pays d'Afrique sub-saharienne. La prolongation de l'*AGOA* après 2025 aidera les pays concernés à stimuler leurs exportations, et par extension la croissance économique et le développement, en augmentant les investissements et les recettes en devises en provenance des Etats-Unis. Cette décalaration du président Biden intervient quelques jours après que ce soit tenu le 20ème sommet de l'AGOA (du 2 au 4 novembre) à Johannesburg et a provoqué un apaisement chez les dirigeants des pays africains.

Des pluies diluviennes constatées en Afrique de l'Est

En Somalie, au Kenya et en Ethiopie, des pluies diluviennes causent actuellement d'importantes inondations ayant conduits à la mort de plusieurs dizaines de personnes et à la destruction de nombreuses maisons, routes et ponts. D'après le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (*OCHA*) de l'ONU, en Somalie plus de 100 000 personnes ont actuellement dû être déplacées. Bien que ces pluies soient de saison, elles sont fortement aggravées par le phénomène El Niño. Ce dernier est une conséquence du changement climatique et il fait suite à la pire sécheresse que la Corne de l'Afrique ait connue en quarante ans. Les conséquences de ce phénomène météréologique et de l'aridité des sols sont aggravées par les infrastructures, que ce soit en Somalie, au Kenya, en Ethiopie ou dans le reste de l'Afrique, qui ne sont pas adaptées et manquent d'entretien.

Comores

Forte hausse des recettes et des dépenses publiques au 1er semestre 2023

Selon les données de la Banque centrale des Comores (BCC), les recettes ont cru de 18,5 % au 1er semestre 2023 par rapport au 1er semestre 2022 ; atteignant

30,8 Mds KMF. La loi de finances 2023 prévoyait 60,1 Mds KMF de recettes publiques, soit un taux de réalisation de 51,2 % à mi-parcours de l'exercice 2023. Quant aux dépenses, celles-ci ont cru de 13,6 %, atteignant 33,5 Mds KMF au 1er semestre de cette année. En conséquence, le déficit des finances publiques s'est élevé à 2,7 Mds KMF à l'issue de cette période, contre 3,5 Mds KMF au 1er semestre 2022. En ce qui concerne les recettes, les impôts sur les revenus et les bénéfices ont baissé de 21 % au 1er semestre 2023 en glissement annuel, atteignant ainsi 3,9 Mds KMF, et celles issues du commerce international ont chuté de 52,7 % (4,5 Mds KMF). A l'inverse, les recettes issues de la taxe sur la consommation et assimilés et celles provenant des droits d'accises ont augmenté de respectivement 168,7 % (7,2 Mds KMF) et 268,3 % (9,5 Mds KMF). S'agissant des dépenses publiques, la masse salariale, qui constituent le premier poste de dépenses, a atteint 15,5 Mds KMF au 1er semestre 2023, soit une hausse de 9,6% par rapport à la même période en 2022.

Ethiopie

Après Moody's, Fitch dégrade la note de crédit de l'Ethiopie

L'agence de notation Fitch Ratings a abaissé le 2 novembre la note souveraine de l'Ethiopie de CCC- à CC. L'agence estime que la capacité du gouvernement à honorer les prochaines échéances du service de la dette libellée en devises est très réduite, pointant un risque de défaut. Cet abaissement est notamment justifié par la pression accrue sur les réserves de devises et les délais de conclusion d'un accord de restructuration de la dette extérieure éthiopienne au titre du *G20 Common Framework*. Selon Fitch, le service de la dette extérieure devrait atteindre 1 Md USD en FY 2024 et 2 Mds USD en FY 2025 (dont 1 Md USD d'Eurobond arrivant à échéance en décembre 2024). L'abaissement de la note de Fitch succède à celle de Moody's le 15 septembre dernier (passage de Caa2 à Caa3) lié à un risque accru de défaut sur le service de la dette extérieure dû aux créanciers privés.

La contrainte sur le crédit met les exportations de café en péril

A la suite d'une directive de la Banque Nationale Ethiopienne (NBE) plafonnant la croissance du crédit à 14 %, adoptée en août, les exportateurs de café se retrouvent privés de liquidité pour acheter les semences alors que la saison des récoltes approche. D'après le chef de la *Ethiopian Coffee and Tea Authority*, les négociations avec la NBE sont en cours pour traiter les demandes de prêts provenant de ce secteur en priorité. Il affirme que bien que 48 Mds ETB de prêts aient été alloués pour l'industrie du café au cours de l'année précédente, environ 9 Mds ETB ont été détournées pour alimenter des dépenses non-liées au café. Par conséquent, 58 exportateurs ont été suspendus. Par ailleurs, le président de la banque Dashen déclare que les problèmes de crédit ne sont pas propres à l'industrie du café mais s'inscrivent dans une dynamique économique de contraction plus large. Le gouvernement prévoit de récolter 1,7 Md USD à partir de l'exportation de 350 000 tonnes de café. D'ores et déjà, le problème de fonds de roulement causé par la directive de la NBE cause une certaine tension sur d'autres segments du secteur agricole, y compris vivrier.

Une proposition d'investissement stimulant la production agricole

L'Éthiopie a soumis une proposition d'investissement à hauteur de 750 MUSD à la FAO dans le but d'augmenter la production agricole. A travers cette proposition, le gouvernement exprime son souhait d'attirer des investissements privés dans la production de calcaire et d'engrais organique afin d'améliorer la santé du sol, renforcer la mécanisation agricole et augmenter l'utilisation de l'alimentation

animale. Actuellement, environ 40 % des terres éthiopiennes cultivées ont un taux d'acidité élevé, un phénomène qui réduit considérablement l'efficacité des engrais (de 78 %). Or, l'année dernière, l'Éthiopie n'a réussi à importer que 12 % du montant total prévu (900 000qtl) de calcaire, qui pourrait amortir l'acidité du sol. L'établissement de 22 usines de production de calcaire pour une valeur de 13,6 MUSD chacune ainsi que près de 35 usines de production d'engrais pour un coût de 3,8 MUSD chacune constituent la solution envisagée par le gouvernement. De plus, des facilités de crédits pour l'achat de calcaire seront mise en place.

Kenya

Le rythme des licenciements s'accélère et atteint le même niveau que pendant la crise sanitaire

En octobre, le rythme des licenciements s'est fortement accéléré au Kenya et a même atteint le pic constaté lors de la pandémie de Covid-19. Selon les recherches réalisées par la *Stanbic Bank* dans son *Purchasing Manager Index (PMI)* et regroupant l'opinion de 400 managers d'entreprises, les suppressions d'emplois ont été effectuées en réponse à la baisse générale des ventes des entreprises, entrainant une réduction des niveaux de production. En effet, les données montrent que dans les cinq secteurs sondés (industrie, construction, ventes de gros, services, et minier) la production de biens et services a connu en octobre son point le plus bas depuis janvier 2014. En lien avec l'élévation des pressions inflationnistes, la baisse des niveaux de liquidités des consommateurs et les nouvelles mesures fiscales prises par l'administration Ruto (Housing levy, augmentation de la TVA sur les produits pétroliers etc.), les entreprises ont constaté une baisse majeure de la demande de biens et de services en même temps qu'une hausse de leurs coûts. En octobre, l'inflation s'est établie à 6,9 %, très largement portée par l'augmentation des coûts des transports à +13,6 % en g.a. Une des premières conséquences de la multiplication des mesures fiscales : la baisse de la consommation de pétrole sur le premier trimestre FY 2023/2024. Pour rappel, un doublement de la TVA avait été décidé quelques mois plus tôt.

En 9 mois, 42 % des investisseurs étrangers ont quitté la bourse de Nairobi

A fin septembre 2023 et par rapport à décembre 2022, quelques 6 256 investisseurs internationaux (soit 42 % du total) avaient quitté la bourse de Nairobi *(Nairobi Stock Exchange, NSE).* Ce départ de 42 % des investisseurs étrangers a accentué la chute du total de capitalisation boursière de la *NSE*, qui a atteint un point historiquement bas en 11 ans à 1,3 trillion USD en septembre 2023. A titre d'exemple, l'action Safaricom a atteint un point bas à 11,6 KES par action en septembre contre une valeur maximale de 29,0 KES sur l'année civile. Par ailleurs, l'augmentation des taux d'intérêt dans les pays développés et la forte dépréciation du KES ces derniers mois ont contribué à diminuer l'attractivité du marché kenyan aux yeux des investisseurs étrangers. Ainsi, selon la CMA *(Capital Markets Authority)* le nombre d'investisseurs internationaux est passé de 14 877 en décembre 2022 à 8 621 à fin septembre 2023.

Madagascar

Madagascar Airlines annonce son nouveau plan d'affaires « Phoenix 2030 »

Le Directeur Général de la compagnie aérienne publique *Madagascar Airlines*, Thierry de Bailleul, a annoncé, lors d'une conférence de presse le 6 novembre, la

mise en œuvre du plan d'affaires « Phoenix 2030 », qui vise le retour de la société vers la rentabilité financière. Cette décision est motivée par l'accumulation de dettes atteignant près de 35 MUSD, depuis la création de la société en janvier 2022. Le plan de relance, qui prévoit un recentrage des activités de la société sur le réseau domestique, inclut la suspension provisoire de ses vols long-courriers et régionaux, qui seront toutefois assurés, dans le cadre d'un accord avec Corsair de partage de code de vol. La compagnie aérienne malgache compte par ailleurs modifier ses priorités en matière de restructuration et de maintenance de sa flotte – la location annoncée d'un Embraer E190 est notamment annulée –, de partenariats stratégiques, de formation des équipages, ainsi que de vente et de distribution.

La Banque centrale maintient le corridor des taux d'intérêt inchangé dans un contexte de ralentissement de l'inflation

Suite à la réunion de son comité monétaire le 7 novembre, la Banque centrale malgache (BFM) a décidé de maintenir le corridor des taux d'intérêt inchangé : le taux des facilités de dépôt est maintenu à 9 % et celui des facilités de prêt marginal demeure à 11 %. Le coefficient des réserves obligatoires unique est également maintenu à 13 %. Cette décision a été prise dans un contexte de relâchement des pressions inflationnistes au niveau international, liées aux prix de l'énergie et des matières premières. Par ailleurs, elle a légèrement révisé à la baisse ses prévisions d'inflation pour fin 2023 (8 %, contre 8,3 % initialement prévus). La Banque centrale (BFM) avait auparavant relevé ses taux des dépôts et des facilités de prêt marginal pour la 7ème fois successive le 8 août dernier, passant respectivement de 8,5 à 9 % et de 10,5 à 11 %.

Maurice

Diminution à 5,2 % de l'inflation en septembre 2023, le taux le plus faible depuis 5 ans

L'évolution des prix à la consommation à Maurice a ralenti pour s'établir à 5,2 % en septembre, contre 5,9 % en août, soit le taux le plus faible observé depuis mai 2021. La progression plus modérée des prix de l'alimentation, des boissons sans alcool (+ 5,1 %, contre 7,4 % en août), ainsi que celle de l'équipement domestique et des meubles (+4,7 %, contre +6,2 % le mois précédent), et celle des articles divers (+4,6 %, contre 5,7 % en août) a contribué à ce résultat. Le secteur du transport, pour sa part, a enregistré une baisse continue, enregistrant -1 % par rapport à -1,1 % le mois précédent. Des hausses se sont poursuivies dans les secteurs du logement et des services publics, stable à +15,2 %, ainsi que dans ceux des boissons alcoolisées et du tabac, où les prix sont en augmentation +9,6 %, contre 10 % précédemment (Source : *Central Statistics Office, Mauritius*)

SAPMER cède ses activités de pêche à Maurice en réponse à des contraintes sévères pesant sur sa viabilité.

L'entreprise française SAPMER a annoncé le 8 novembre 2023, l'entente préliminaire de vente de trois de ses thoniers sous pavillon mauricien à un acheteur sud-américain spécialisé dans la pêche au thon. Cette transaction, prévue pour s'achever entre novembre 2023 et janvier 2024, survient dans un climat économique tendu pour l'entreprise à Maurice. Depuis 2021, les quotas attribués à ses trois thoniers par les autorités mauriciennes ont chuté drastiquement de plus de 60 % (4 300 t en 2023), SAPMER s'est également vu imposer diverses exigences telles qu'une taxe sur le poisson non débarqué ou vendu à Maurice, ou l'obligation de vente à la conserverie mauricienne, qui ont pesé lourd sur la viabilité de son

activité. A noter que le protocole d'accord de la cession des trois navires n'inclut pas la reprise de leurs équipages.

Ouganda

Nouvelle baisse du taux d'inflation en octobre

Le rythme de croissance de l'indice des prix à la consommation sur 12 mois continue à ralentir en octobre à 2,4 % (contre 2,7 % en septembre), le plus bas niveau depuis octobre 2021. L'inflation sous-jacente diminue encore plus fortement (2 % contre 2,4 % le mois précédent) grâce à un allégement de la pression sur les denrées alimentaires qui composent majoritairement l'indice (ralentissement particulièrement marqué pour le riz avec 0,2 % contre 5,2 % le mois précédent).

Malgré une baisse, le PMI continue d'afficher de bonnes performances

L'activité économique du secteur privé en Ouganda s'est légèrement dégradée au mois d'octobre, comme l'indique l'indice *PMI (Purchase Managers Index*, indice des directeurs d'achat), publié par la *Stanbik Bank*. En effet, celui-ci a accusé une baisse pour atteindre 52,4 points contre 52,9 en septembre. Si une baisse de l'emploi et d'activité est observée dans la grande et petite distribution expliquée en partie par une hausse des délais de livraison en lien avec une saison des pluies particulièrement intense, la production globale et les nouvelles commandes du secteur privé enregistrent elles, en variation mensuelle, une 15ème hausse.

Introduction en bourse difficile pour *Airtel Uganda*

Dans le cadre de son introduction en bourse effective depuis le 7 novembre, *Airtel Uganda* a procédé le 30 août dernier à une *IPO* (offre publique initiale) avec la mise en vente de 8 Mds d'actions aux prix unitaire de 100 UGX devant générer 800 Mds UGX. Au terme de ce processus d'adjudication arrivé à échéance le 27 octobre, le taux de souscription a atteint seulement 54,5 % émanant de 4614 investisseurs (l'IPO de MTM de 2021 avait atteint 64 %). Avec 200 M d'actions acquises, le Fonds national de sécurité sociale (*NSSF*), devient le 2ème actionnaire majeur de la compagnie de télécom, derrière l'indien Barthi Airtel. Pour rappel, *Airtel Uganda* était censée introduire 20 % de ses actions sur l'Uganda Securities Exchange au plus tard le 15 décembre 2022 conformément au nouveau cadre réglementaire sur les télécoms, mais la société avait fait repousser l'échéance d'un an, notamment en raison de conditions de marché adverses.

Rwanda

Accord avec l'UE de 50 MEUR pour stimuler le développement de la petite enfance

Le Rwanda et l'Union européenne ont signé un nouvel accord de 50 MEUR, pour renforcer le développement de la petite enfance dans le pays. L'accord a été signé le jeudi 26 octobre, en marge du *Global Gateway Forum* à Bruxelles. Cette subvention sera complétée par un prêt concessionnel de la Banque européenne d'investissement pour financer la construction de salles de classe et d'autres infrastructures scolaires.

Seychelles

Le gouvernement annonce une diminution des taxes sur les véhicules hybrides

A l'occasion de la présentation du budget pour l'année 2024 au Parlement le 3 novembre, le ministre des Finances, Naadir Hassan, a annoncé une réduction du droit d'accises et de la taxe environnementale sur les importations de véhicules hybrides. Cette mesure vise à inciter les importations de véhicules hybrides et électriques dans l'archipel à partir de 2024. Concernant les véhicules (i) hybrides d'une capacité inférieure à 1600 cc, le droit d'accises baissera de 12,5 à 10 %, sans application de taxe environnementale ; (ii) hybrides entre 1600 et 2000 cc, le droit d'accises baissera de 75 à 50 % et la taxe de 100 000 à 50 000 SCR ; (iii) compris entre 2000 et 2500 cc, le droit d'accises baissera de 100 à 75 % et la taxe de 175 000 à 75 000 SCR ; (iv) supérieurs à 2500 cc, le droit passera de 100 à 75 % et la taxe de 175 000 à 100 000 SCR. Ces réductions concerneront les véhicules disposant d'une batterie d'une capacité supérieure à 200v, qui seront dorénavant classifiés comme « 100 % hybride ».

Soudan du Sud

La banque africaine de développement (BAD) soutient la formation professionnelle agricole avec un don de 9,4 MUSD

Par un don de 9,4 MUSD au gouvernement du Soudan du Sud, délégué à l'Unicef en partenariat avec l'université de Juba, la BAD souhaite améliorer l'accès des jeunes du Soudan du Sud à une formation technique de niveau moyen, pour accroître leur participation au développement de la chaîne de valeur agricole et leur employabilité. Le secteur agricole, essentiellement composé d'exploitations rudimentaires, assure 10 % du PIB et 78 % des emplois.

Tanzanie

Deuxième revue du programme FEC du FMI : décaissement de 150 MUSD

La Tanzanie est sur le point d'accéder à un nouveau décaissement de 150 MUSD dans le cadre de la Facilité Elargie de Crédit *(Extended Credit Facility, ECF)* dont le pays bénéficie depuis 2022. A l'issue d'une mission de deux semaines sur place, le FMI s'est déclaré satisfait du rythme de mise en œuvre du programme économique du pays. Le chef de mission, M. Charalambos Tsangarides, a déclaré qu'une fois l'examen en Conseil d'administration terminé, la Tanzanie aurait accès à environ 150 MUSD, ce qui portera le soutien financier total du FMI au titre de cet accord à environ 452,7 MUSD. Selon les conclusions de la mission, le programme de réformes économiques de la Tanzanie progresse malgré un environnement économique mondial difficile, les perspectives à moyen terme sont positives, sous réserve de la mise en œuvre ferme par les autorités du programme de réformes prévu dans le cadre de la FEC. Ce programme vise à renforcer la reprise économique, à préserver la stabilité macro financière et à soutenir une croissance résiliente, durable et inclusive. L'accord *ECF* portant sur quarante mois a été approuvé pour un montant total de 795,6 M de DTS (1,1 Md USD) le 18 juillet 2022, avec un premier décaissement immédiat de 151,7 MUSD et un deuxième de 150 MUSD au terme de la première revue du programme.

La Tanzanie demande une prolongation de l'*AGOA* pour 20 ans

La Tanzanie a demandé une prolongation de 20 ans de la Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique *(AGOA)* afin que le pays puisse utiliser pleinement toutes les opportunités du programme. La ministre de l'Industrie et du Commerce, le Dr Ashatu Kijaji, a fait cette recommandation lors du débat général sur les questions préoccupantes concernant l'*AGOA* lors de son 20ème Forum tenu à Johannesburg, en Afrique du Sud, du 2 au 4 novembre 2023. La ministre a déclaré que la Tanzanie souhaitait bénéficier d'une prolongation de l'accord pour une période d'au moins 20 ans après 2025, afin de garantir la prévisibilité et encourager les investissements à long terme dans le pays. Elle a déclaré que la Tanzanie souhaitait également demander que l'examen de l'éligibilité à l'*AGOA* passe de la pratique actuelle d'un examen annuel, à un examen tous les trois ans. L'*AGOA* est un accord commercial qui permet aux pays bénéficiaires d'Afrique subsaharienne d'exporter leurs produits vers les États-Unis en franchise de droits. Il a été promulgué aux États-Unis en 2000 pour s'appliquer jusqu'en 2015 et renouvelé jusqu'en 2025.

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : Kenya / Somalie / Burundi / Rwanda

Twitter : DG Trésor Kenya

Contact : Jérôme BACONIN jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali : Quentin DUSSART
quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : Madagascar / Seychelles / Maurice / Comores

Twitter : DG Trésor Madagascar

Contact : Béatrice ALPERTE beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : Ethiopie / Djibouti / Erythrée

Contact : Julien DEFRANCE julien.defrance@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : Ouganda / Soudan du Sud

Contact: Gregory SIDRAC gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : Tanzanie

Contact : Annie BIRO annie.biro@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : Soudan

Contact : Jérôme BACONIN jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique de Nairobi
jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr, heloise.tournoux@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Nairobi et des SE de l'AEOI

Abonnez-vous : michael.mbae@dgtresor.gouv.fr ; nairobi@dgtresor.gouv.fr